

Janvier 2026

Trait d'Union

BULLETIN MUNICIPAL
DE PELOUSEY



Comité jeunes citoyens - Travaux dans la Grande rue - Cérémonie de citoyenneté



Action Sensibilis'haie



Mairie de Pelousey
19 Grande Rue
25170 Pelousey



03 81 58 05 16



mairie@pelousey.com



www.intramuros.org/pelousey

Numéro d'appel en cas
d'urgence seulement :

06 49 78 75 84

Sommaire

- 4** • Informations communales
- 8** • Urbanisme
- 11** • Comités consultatifs
- 14** • Le CCAS
- 15** • Événements passés
- 20** • Bibliothèque
- 22** • École / Petite enfance
- 23** • Périscolaire
- 24** • Relais petite enfance
- 25** • Associations
- 29** • Nouveaux à Pelousey
- 30** • Divers
- 31** • État civil
- 32** • Agenda

Correspondant Est Républicain

Jean-Marie GUIERDET : 06 88 06 18 46
jmguierdet@orange.fr



TRAIT D'UNION DÉMATÉRIALISÉ :

Afin de favoriser le développement durable, nous vous proposons d'être informé(e)s de la mise en ligne de ce journal communal. Ainsi, en nous transmettant vos coordonnées, vous pourrez le consulter mais ne serez plus destinataire de l'exemplaire papier dans votre boîte aux lettres. Si vous le souhaitez, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie: mairie@pelousey.com

Hélène Sue : Conseillère municipale déléguee à la communication

Fanny Terraz Laderrière : Conseillère municipale communication

Merci à notre comité de relecture

du Trait d'Union :

Hélène Sue, Fanny Terraz-Laderrière, Valérie Brûlé et Françoise Cusinato

Crédits Photo :

Mairie de Pelousey, Hélène Sue, Jean-Marie Guierdet, Adobe Stock

Mise en page et impression :

L'IMPRIMEUR SIMON - Ornans

Directrice de la publication :

Catherine Barthelet

Dépôt légal :

Février 2026



Mairie

Mairie de Pelousey
19 Grande Rue
25170 Pelousey
03 81 58 05 16
mairie@pelousey.com
www.intramuros.org/pelousey

Horaires d'ouverture au public de la mairie :
du mardi au samedi : 10h - 12h
lundi et vendredi : 16h - 18h
Les secrétaires répondent à vos appels dans les horaires de bureau, sauf le lundi matin.
Les week-ends et jours fériés, en cas d'urgence, vous pouvez joindre un élu de permanence au : 06 49 78 75 84
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat.



Bibliothèque

Bibliothèque :
03 81 55 91 18
bibliotheque@pelousey.com
Rappelons que le prêt de livres est gratuit

Horaires d'ouverture au public :
Mercredi : 14h - 16h *
Jeudi : 16h30 - 17h30*
Samedi : 10h-11h30*
(*Sauf vacances scolaires)



Engins à moteur

Horaires autorisés pour les engins à moteur thermique ou électrique :

Jours ouvrables :
8h30-12h et 14h-19h30

Samedi :

9h-12h et 15h-19h30

Dimanche et

jours fériés : 10h-12h

Rappel : brûler ses déchets verts est interdit

Chères toutes, chers tous,

En raison de la période de réserve électorale, ce journal ne comportera pas, exceptionnellement, d'édito du Maire, dans le respect du code électoral.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2026.

Nous vous souhaitons de faire votre cette maxime :

« Ce ne sont pas les années qui comptent dans votre vie, mais la vie dans vos années. »

Abraham Lincoln

Que 2026 soit riche de ce qui vous est précieux !

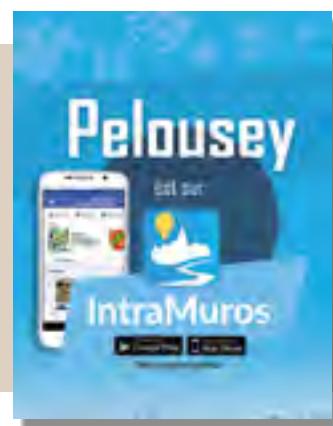
Bien sincèrement,
Catherine Barthelet



INTRAMUROS

 Suivez les informations
de vos associations
sur le site communal
INTRAMUROS




Pelousey
est sur
IntraMuros

Voirie et éclairage public

Lors du dernier comité de secteur ouest de Grand Besançon, les élus ont été tenus informés du bilan de travaux annuels ainsi que du bilan de consommation de l'enveloppe budgétaire, par commune, et comparée aux attributions de compensation versées.

Pour Pelousey, l'équilibre est atteint = 101% au terme du mandat !

Grand Besançon est beaucoup intervenu en 2025 dans notre village :

- 255 000 € pour les travaux de la Grande Rue, avec 140 000 € de fonds de concours de la commune,
- 25 000 € de participation aux travaux du SYDED pour dissimulation des réseaux secs de la Grande Rue, et du bas de la rue du Séminaire, avec 4 900 € de fonds de concours de la commune,
- 4 900 € pour l'enrobé de l'impassé du Champ Pusy,
- 64 500 € pour la rue de Champagney (renforcement par une poutre de la chaussée et enrobé d'une partie de la route), avec 26 900 € de fonds de concours de la commune,
- et 95 200 € pour les travaux de la rue des Craits, avec 20 000 € de fonds de concours de la commune.

TRAVAUX À VENIR En 2026, sont prévus la restauration de la rue de Chenevières ainsi que des études pour le renforcement du pont du Verger Fleuri.

ÉCLAIRAGE PUBLIC Concernant l'éclairage public, GBM a porté des travaux de rétrofit de la rue du Séminaire en 2025 et renforcement de certains poteaux. Si les budgets de GBM le permettent, ce sont les quartiers du Vallon de Bouvreuil et des Hauts de Pelousey qui seront équipés en LED, mais ce n'est pas acquis à ce stade.

EN COURS Les derniers échanges avec notre référent voirie ont permis de faire le point sur les autres demandes en cours :

- Concernant la rue du Terne et l'écoulement des eaux pluviales, il propose d'abord de voir avec les pétitionnaires la pose des bordures et d'étudier la transformation des tampons d'eaux pluviales en grilles pour faciliter davantage les évacuations.
- Rue de Champagney, il a entendu nos remarques sur les joints déficients entre le bicouche et l'épaulement neuf. Il l'a signalé à l'entreprise qui est déjà intervenue.
- Rue du Séminaire, concernant le problème des eaux pluviales de voirie : le budget de cette année a été totalement consommé. Les services ont été confrontés cette année à une explosion de demandes... Il verra en 2026 quels travaux frugaux il peut proposer.
- Route de Gray, une réponse des services assainissement à la proposition de connexion avec les fossés pour trouver une réponse rapide et moins onéreuse qu'une reprise totale du réseau est attendue.

Travaux/acquisitions



Véhicule : Le remplacement du véhicule (Kangoo) devenait urgent, il était élimé, notamment à l'intérieur... La nouvelle acquisition s'est portée sur un utilitaire qui permet de transporter davantage de matériel sans remorque (comme une barrière) et d'accueillir deux passagers, ce qui sera pratique pour la période d'été par exemple avec les emplois jeunes en renfort ●

Pôle petite enfance : les patères supplémentaires ont enfin été posées ainsi que le volet manquant dans la partie micro-crèche.

La commune vient donc de solder le dossier et a effectué les soldes de demandes de subvention ●

DISSIMULATION DES RÉSEAUX SECS



Dissimulation sur une partie de la Grande Rue

Ces travaux sont portés et gérés par le SYDED, syndicat d'électricité. La durée des travaux dépendra de la météo bien entendu. Ils reprendront en février pour la pose de l'éclairage public, etc... Un enduit provisoire sera posé sur la route pour assurer une bonne circulation pendant la période hivernale et les enrobés seront repris ensuite au printemps. ●

GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Afin de mieux gérer l'écoulement des eaux pluviales, Grand Besançon a réalisé avec les fonds des voiries des zones artisanales, un nouveau caniveau pour éviter l'inondation des parcelles urbanisées.



Impasse du Champ Pusy

Entretien des bâtiments publics

On ne se rend pas toujours compte du temps passé par nos agents dans les bâtiments publics. Chaque semaine, ce sont eux qui passent les laveuses à la salle Saint-Martin et dans la grande salle de la Maison de la Noue par exemple...

Ce sont eux aussi qui assurent tous les petits dépannages, qui interviennent malheureusement très souvent pour des fuites d'eau, des WC ou éviers bouchés...

Récemment, ils sont intervenus dans la cour d'école pour porter la réparation des fissures d'enrobé, autant de travaux indispensables mais peu visibles de tous... ●

Panne d'éclairage à l'entrée du village ?



Enedis a déconnecté une armoire d'éclairage public à l'entrée du village supprimant l'alimentation de 30 candélabres ! Des tractations entre Enedis et GBM pour remettre en état l'éclairage public et l'éclairage de Noël ont eu lieu de manière intensive pour réparer cette très regrettable erreur !!. ●



Lucie nous a rejoint pour quelques semaines à l'accueil de notre mairie pour y apprendre le métier dans le cadre de son cursus scolaire. Elle s'est beaucoup investie et nous remercions nos secrétaires qui lui ont consacré le temps nécessaire.

Inspection des archives communales

Désormais, tous les 10 ans, les communes sont soumises à un contrôle de la gestion de leurs archives afin de s'assurer de leur bonne transmission dans le temps...

Avec l'accord et les recommandations de Mme la Directrice des archives, une partie conséquente sera soumise à la destruction en janvier : pièces de marché non pourvues, certificat d'urbanisme d'confirmation, factures ou données budgétaires au-delà d'une certaine période...

Les élus avaient effectué au préalable un tri qui a donc été complété par les personnes en charge de l'inspection.

L'école ayant déposé en mairie récemment de nombreuses archives également, les élus ont pu questionner les services sur les obligations en la matière et en informer le nouveau directeur.

Ainsi, grâce à ce travail régulier de gestion de l'archivage, de l'espace a été libéré, ce qui permet de faciliter également les recherches...

Rappel : de nombreux documents anciens ont été déposés, selon les recommandations et obligations réglementaires aux archives départementales dans le but qu'elles soient conservées dans les meilleures conditions. Elles sont consultables donc sur le site des archives départementales ou dans leurs locaux. ●

Échanges avec la paroisse

Le prêtre Imbert a souhaité rencontrer les élus du secteur afin de leur présenter, au sein du diocèse de Besançon, les nouvelles paroisses.

À la suite de constats, par exemple la diminution du nombre de prêtres sur le doyenné (142 en 2000 pour 59 en 2023), la baisse du nombre de sacrements (nombre de baptêmes divisé par deux, de mariages divisé par trois...), le diocèse a présenté sa réorganisation. Pelousey est donc désormais dans la paroisse Notre Dame du Val d'Ognon dont le siège est à Ecole-Valentin. Deux églises phare ont été retenues, Pin et Franois pour les célébrations de messes du dimanche, les autres églises seront sollicitées pour d'autres temps de prières...

En mairie cette fois, le Maire a rencontré des représentants de la paroisse avec le service aide aux communes de Grand Besançon pour présenter le diagnostic de l'église qui a été réalisé. Les travaux à envisager sont nombreux et coûteux, il va donc falloir prioriser et peaufiner le plan de financement, solliciter par exemple la fondation du patrimoine... Il est proposé de préparer ensemble (paroisse/commune) cette phase en 2026 (en tenant compte du calendrier électoral...) pour effectuer, si validé par la nouvelle équipe en place, les travaux en 2027.



© JGS25 - Wikipedia

Arrêt du PLUi

Les phases du PLUi en 2025

Ce projet qui se déroule sur plusieurs années est rythmé par différentes phases aux objectifs distincts. Au sein de nombreuses d'entre-elles, des modalités participatives seront proposées pour impliquer le citoyen.



Lors du conseil communautaire du 11 décembre, le projet a été arrêté à une large majorité, les élus reconnaissant la concertation conséquente qui a été menée ainsi que le travail collectif des services de la Mission PLUi, de l'AUDAB des cabinets d'étude et des élus communaux.

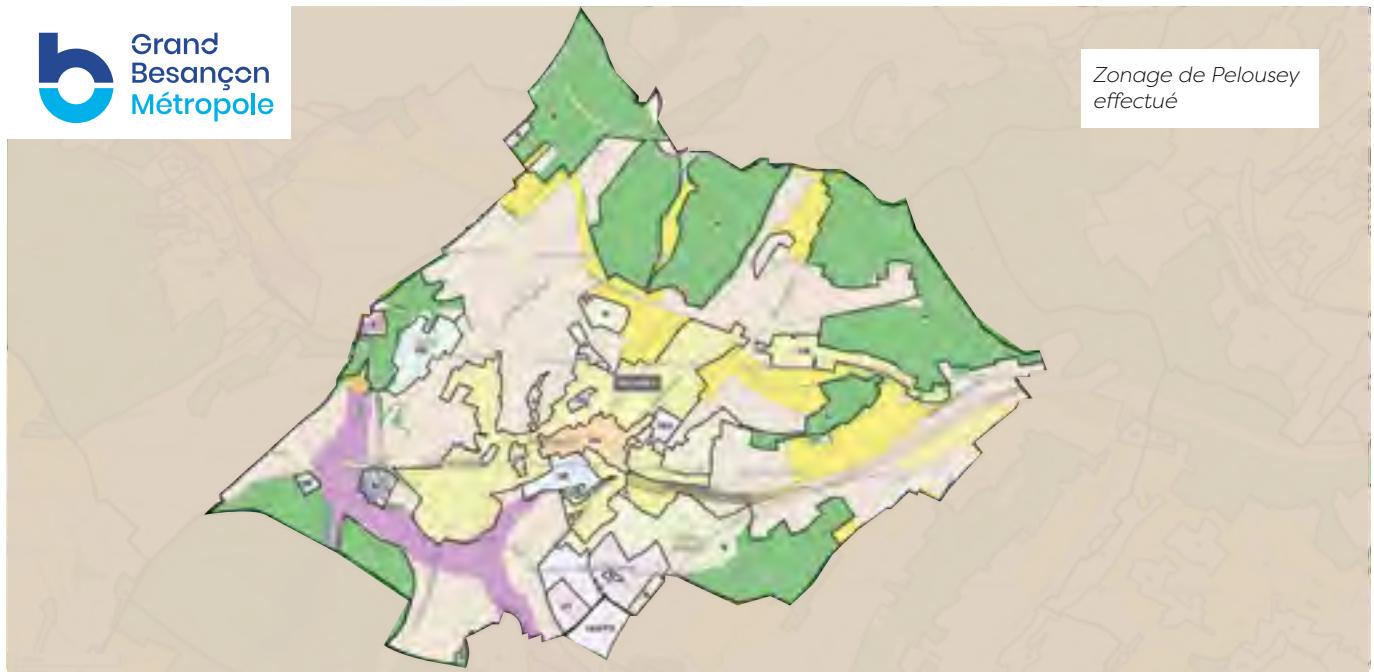
Élaborer un document d'urbanisme avec 76 communes était un pari ambitieux qui a été tenu !

Le dossier va désormais être soumis à enquête publique, nous ne pouvons qu'encourager les habitants à venir le consulter.

Concernant la carte des risques et notamment la carte des aléas inondations qui est nouvelle, elle reprend le schéma des eaux pluviales. Les élus ne partagent pas toutes les trames qui sont imposées, que ce soit celles avec des risques faibles ou forts. Il ne sera pas possible pour autant de la faire

évoluer, les élus n'étant pas fondés à remettre en cause les résultats d'un cabinet expert indépendant. C'est bien entendu l'intérêt et la sécurité des particuliers qui sont recherchés mais il n'est pas impossible que ces mêmes propriétaires ne soient pas aussi enthousiastes quand ils découvriront ces trames (problématique lors de revente...). Les parcelles ciblées, très souvent déjà construites, ne deviennent pas inconstructibles mais indiquent un risque au propriétaire dont il doit tenir compte dans ces aménagements futurs... Dans le cas d'aléa fort, des études pourront être demandées par le service instructeur pour l'obtention d'un permis de construire par exemple. Il faut noter enfin que les travaux réalisés par la commune et GBM, comme par exemple la Noue tout le long de la Départementale récemment, ne permettent pas de lever une trame. On doit accepter qu'un ouvrage permet de répondre aux intempéries actuelles mais ne sera peut-être pas efficient lors d'une crue centennale...

Les élus feront au mieux pour l'expliquer aux habitants dans le cadre de l'enquête publique du PLUi qui interviendra en début d'année 2026. La commune sera aussi appelée à donner son avis et pourra, elle aussi, formuler des observations en janvier. •



Approbation du RLPI

Lors du conseil communautaire du 11 décembre, le Règlement Local de la Publicité intercommunal a été approuvé à une large majorité. Les élus ont pu constater qu'il a été amendé en suite des observations formulées dans l'enquête publique. Les autorisations liées à ce règlement seront gérées par Grand Besançon, par le service des autorisations des droits des sols. Une évaluation sera menée après quelques années de mise en œuvre, comme l'avait suggéré dans son avis notre commune, notamment par rapport aux alertes des afficheurs qui craignaient des difficultés d'adaptation pour leurs entreprises. •

Lotissement de Lavaux

Au cœur de Pelousey, il est des terrains dont on parle plus que l'on ne les connaît. Celui du nouveau lotissement de LAVAUX du Crédit mutuel Aménagement Foncier en fait partie et c'est souvent le signe d'un village vivant.

Pourtant l'histoire est simple : ici, l'eau ne dicte pas sa loi !

De mémoire d'habitants, jamais le site n'a vu d'eau à sa surface et jamais le ruisseau de la Noue qui le borde paisiblement n'est sorti de son lit.

Si le PLU mentionne une petite zone humide à ne pas construire au sein de l'aménagement, il n'a en revanche jamais classé ce terrain comme inondable.

Dans une période de bouleversement climatique amenant de nombreuses catastrophes pour certains français, le Crédit Mutuel Aménagement Foncier se devait de diligenter des études réalisées par un bureau spécialisé en hydrologie. Son diagnostic fut clair : la zone humide identifiée était en réalité dégradée, d'une surface de 173 m² et correspondant à l'ancienne fosse à purin de l'exploitation agricole d'autre fois. Pas de marais caché, pas de risque dissimulé, seulement un site chargé d'histoire rurale.



Ce projet d'aménagement à taille humaine s'inscrit ainsi dans le respect du village, de son passé et de son avenir, trouvant naturellement sa place en son cœur.

12 TERRAINS D'EXCEPTION AUX PORTES DE BESANÇON

Au cœur du village, découvrez un cadre de vie rare : 12 parcelles viabilisées nichées dans un ancien clos protégé par un mur en pierre.

Ce projet se situe au coeur d'un environnement résidentiel calme et parfaitement ensoleillé, offrant une vue dégagée sur la nature environnante.

Une situation idéale pour les familles :

Proximité immédiate, l'école se situe au pied du terrain ; le collège ainsi que le Super U de Pouilley-les-Vignes sont accessibles en moins de 5 minutes.

Accessibilité : profitez du charme et de la tranquillité d'un village tout en bénéficiant d'un accès rapide à l'agglomération bisontine.

Ce projet constitue une opportunité unique de construire votre maison dans un véritable écrin de verdure, alliant qualité de vie, praticité et proximité urbaine.



Contact Groupe Moyse

59 chemin des Planches – Besançon
03 81 60 77 00 - www.moyse.fr



à Pelousey

12 parcelles viabilisées
de 626 à 891 m²



La boutic insertech

Le numérique au cœur de l'inclusion sociale et professionnelle

Depuis 25 ans, l'Association Saint-Vit Informatique (ASVI) œuvre en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle par le numérique et s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire. Dans le respect des trois piliers de l'Économie Sociale et Solidaire, ASVI soutient l'humain, dynamise le territoire et agit pour l'environnement.

SOCIAL
Lutte active contre la fracture numérique et accessibilité à l'informatique pour tous

ÉCONOMIE
Dynamisation de l'emploi: donner une seconde vie au matériel, c'est donner une seconde chance à l'emploi

ÉCOLOGIE
Réduction de l'impact écologique du numérique par la vente et le don de matériel informatique reconditionné

Par les services qu'elle propose, l'association participe à l'insertion professionnelle et connecte les hommes et les générations sur notre territoire.

Association Saint-Vit Informatique
1 Bis rue du Four - 25410 Saint-Vit - 03 81 87 59 78
www.saintvitinformatique.com

BILLET D'HUMEUR

Ras-le-bol des dépôts sauvages !!

Malheureusement, les élus ont constaté de nouveaux dépôts sauvages sans qu'il ne soit possible d'en identifier les auteurs... Ce ne sont pas juste des incivilités mais de véritables atteintes à l'environnement qui, au final, coûtent cher à la commune. Nos agents passent en effet de trop nombreuses heures à les trier et emporter en éco-centre. **Récemment, les employés ont évacué des objets divers comme une machine à laver, un écran télé cassé, des déchets de chantier de rénovation, des gravats, bordures de trottoir....** Tous ces déchets auraient dû être évacués en déchetterie, sans que cela ne coûte rien aux auteurs... Quant aux entreprises, c'est doublement scandaleux car elles facturent à leurs clients l'évacuation en déchetterie... •



URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES favorables

Nom

Nature des travaux

Date accord

BRAS David, 11bis rue des Essarts

panneaux photovoltaïques

14/11/2025

DENIZOT Jean-Louis, 31 rue Vallon Bouvreuil

clôture

27/11/2025

VERNIER M. Thérèse, 37 rue vert village

clôture

01/12/2025



PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom

Nature des travaux

Date accord

Neolia, Impasse de la Barrière

Modif. diverses sur construction de 8 logements

26/09/2025

RAPPEL de l'arrêté municipal réglementant l'entretien des trottoirs et des rues

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène, que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous :

Article 1 Les ordures ménagères et les emballages recyclables.

Le dépôt des ordures ménagères et les emballages recyclables est uniquement autorisé dans les containers mis à disposition par la Direction de la Gestion des Déchets du Grand Besançon prévus à cet usage et selon les règles de tri édictées par le SYBERT.

Article 2 Le nettoiement des rues.

Le nettoiement des rues ou parties de rues salies par des véhicules, ou par des individus, doit être effectué immédiatement par les responsables de ces dégradations ou d'office à leurs frais, sans préjudice des poursuites encourues.

Article 3 Les descentes d'eaux pluviales.

L'entretien en état de propreté des descentes des eaux pluviales situées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales, est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées au même titre que l'entretien des caniveaux recevant ces eaux...

Article 4 L'entretien des trottoirs, devant de portes et caniveaux.

Les services techniques de la commune nettoient la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage

binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter à domicile, ou de les déposer en déchetterie. En aucun cas, ils ne doivent être mis dans les containers.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisément des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondations en cas de grosses pluies.

Article 5 La neige.

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel ou du sable devant leurs habitations.

Article 6 Les déjections canines.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 7 L'entretien des végétaux.

Tailles des haies : les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Élagage : les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire au droit de la limite de propriété. À défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire après mise en demeure restée sans effet. ●



MERCI LA HAIE !

Pelousey s'engage pour la biodiversité

La commune de Pelousey poursuit concrètement son engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité. La commune est inscrite depuis août 2025 dans le projet Sensibilis'haie, porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité.

Ce projet a pour objectif de promouvoir la haie bocagère, élément essentiel de nos paysages et véritable allié de la biodiversité. Il met également en lumière le lien fort entre la préservation de la nature et les chasseurs, acteurs engagés et présents sur notre territoire communal.

Souhaitant donner à cette action une dimension pédagogique forte, la commune a associé la classe de CM1 de l'école de Pelousey à la plantation. Le vendredi 21 novembre, les élèves ont ainsi planté avec enthousiasme 50 arbustes le long de la rue de Genière, à l'intersection de la Voie Romaine.

Encadrés et motivés, les enfants ont appris les gestes essentiels d'une plantation réussie : choisir la bonne période, tailler les racines, appliquer un pralin, installer le tuteurage et assurer un bon paillage. Autant de savoir-faire qui n'ont désormais plus de secrets pour eux !

À l'issue de cette journée, les élèves ont eux-mêmes listé les nombreux avantages de la haie :

- elle protège du vent, du soleil, de la pluie et des canicules,
- elle constitue un refuge et une source de nourriture pour les animaux sauvages,
- elle embellit le paysage pour les promeneurs, qui pourront y cueillir des fruits,
- elle protège les sols du ruissellement et limite les glissements de terrain.

Bref... merci la haie !

Les arbustes plantés sont variés et adaptés au territoire : noisetier, charmille, épine noire, troène, prunier, saule, bourdaine, viorne, érable, et bien d'autres encore. La commune s'engage à entretenir cette haie pendant les 10 prochaines années, afin de garantir sa pérennité et ses bénéfices pour tous. Un grand merci à Roland pour la préparation du chantier dès le matin, à Antoine pour la fourniture du broyat, et à Marie-Hélène pour les tuteurs en bambou.

Et enfin, une petite pensée pour les parents qui ont récupéré ce jour-là des enfants bien boueux... mais surtout très heureux et fiers de leur action pour la planète.



18 arbres plantés pour les enfants nés en 2024 : Pelousey cultive l'avenir

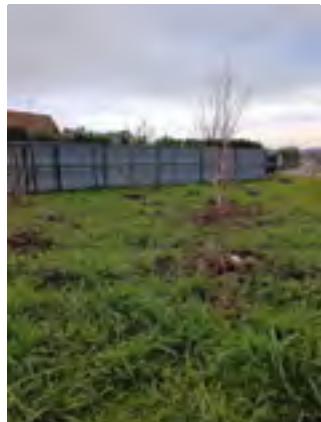
Le 21 décembre, quelques membres du comité environnement, accompagnés par un agent communal, ont procédé à la plantation de 18 arbres hors forêt, chacun représentant un enfant né en 2024 sur la commune.

Les plantations ont été réalisées sur deux sites : rue des Vignes, à proximité du banc en pierre, et rue du Champ Jacquot, à l'extrémité du quartier de la Vossière. Ces emplacements ont été choisis pour leur visibilité et leur potentiel paysager.

Chaque groupe d'arbres a été pensé comme une véritable scène paysagère, mêlant des hauteurs variées, des floraisons étalées sur l'année et des feuillages décoratifs en plusieurs saisons.

Parmi les essences plantées, on retrouve notamment :

- le bouleau de l'Himalaya au tronc blanc éclatant,
- l'amélanchier, remarquable par sa floraison printanière et ses couleurs automnales,
- le viorne parfumé et le groseillier à fleurs, précieux pour leurs floraisons précoces,
- le liquidambar, spectaculaire en automne avec ses teintes rouges et orangées,
- ou encore l'érable champêtre, le cotinus, le sureau noir et le robinier, très appréciés des pollinisateurs et des oiseaux.



Ces compositions offrent des ambiances variées : dégradés de blancs et de roses au printemps, explosions de tons chauds à l'automne, palettes argentées et pourpres en été, sans oublier les fleurs mellifères et les fruits et baies qui nourriront la faune locale.

Au-delà de l'aspect paysager, cette initiative porte un message fort : planter aujourd'hui pour demain, associer la naissance des enfants à des arbres qui grandiront avec eux, et rappeler que chaque génération a un rôle à jouer dans la préservation de son environnement. ●



Comité jeunes citoyens



Les jeunes ont accompagné nos anciens combattants au Monument aux Morts afin de commémorer ensemble l'Armistice du 11 novembre.

Ils ont lu la lettre émouvante de 2 soldats australiens écrite il y a plus de cent ans et retrouvée sur une plage, dans une bouteille jetée à la mer. Ils ont ensuite repris un extrait du roman "La peur" de Gabriel Chevallier dans lequel il témoigne de son calvaire de soldat.

Ils se sont retrouvés fin novembre pour décorer la Mairie et les rues de notre village aux couleurs de Noël. Une nouvelle recrue "décoration", Johanna, nous a porté main forte pour faire de jolis paquets cadeaux que les jeunes ont déposé sur les grilles des écoles et aux pieds des sapins de Noël

en bois que Martine avait préalablement installés dans le centre du village.

Le comité a également ouvert la cérémonie des vœux de la municipalité.

Nous remercions très chaleureusement tous nos jeunes et nos aides bénévoles pour leur participation, leur présence et leur investissement tout au long de cette année !

Conférence sur le sommeil

Le CCAS de Pelousey a proposé une conférence sur la thématique très importante de la qualité du sommeil animée par le Dr Gillet, spécialiste du sujet et en collaboration avec l'association du Don du Souffle et Ellipse.

Si peu de personnes ont répondu présentes, celles et ceux qui se sont déplacés ont tous beaucoup appris : comment se déroulent les phases de sommeil, comment agir au quotidien pour retrouver un sommeil de qualité et réparateur, etc. Les participants ont pu poser des questions et obtenir de précieux conseils.

Enfin, il nous a bien été rappelé qu'il ne faut pas hésiter à consulter des professionnels de santé spécialisés qui pourront aider, analyser les cycles de sommeil, prodiguer des conseils en matière d'alimentation, d'activités à proscrire juste avant de se coucher... Lors de consultations dédiées, les médecins peuvent accompagner également les personnes insomniaques ou qui sont atteintes de syndromes d'apnée du sommeil, de jambes sans repos...



Colis des aînés

Une visite a été rendue aux 31 aînés de 80 ans et plus qui n'ont pu participer au repas du 6 décembre.

Conseillers municipaux et membres du CCAS ont comme toujours été chaleureusement reçus et ont pu échanger en leur remettant un petit colis, cette année préparé par la boulangerie Cornu à Fontain.



Repas des aînés

Comme chaque année, le repas des aînés s'est tenu le 6 décembre à la Salle St Martin.

Organisé par le CCAS de la commune, après le discours de M^{me} la Maire, nos aînés ont pu apprécier un repas réalisé par Nicolas Traiteur de Franois. Ce moment de convivialité est toujours très apprécié des invités, des membres du CCAS et des élus. Un moment pour échanger, partager et refaire le monde. M^{me} la Maire a rappelé que le CCAS est là pour aider toutes les personnes qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien qu'ils n'hésitent pas à venir à notre rencontre.

Après le repas, un intermède musical orchestré par le chariot de Sophie a permis à tout le monde de pousser la chansonnette sur le thème de Noël.

Les convives ont également pu apprécier les décorations réalisées par les enfants des Francas qui avaient écrit un petit mot à chacun. Les convives ont été très touchés de cette attention.

Les aînés absents, souvent pour des raisons de santé ou de difficultés à se déplacer, reçoivent, à leur domicile, la visite des élus et membres du CCAS pour la livraison des colis de Noël.



Cérémonie de citoyenneté

Jeunes de Pelousey

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que les élus accueillent en mairie les futurs électeurs de la commune.

Comme chaque année, les jeunes nouveaux votants pour les prochaines élections ont été reçus en mairie, accompagnés pour certains de leurs parents. M^{me} le maire leur a rappelé toutes les étapes importantes depuis 1791 qui ont permis le vote universel dès 18 ans en 1974, sans oublier le vote des femmes qui est intervenu pour la première fois en 1945 !

Les jeunes ont reçu un livret citoyen qui explique ces étapes et répond à toute question sur la façon d'exercer son devoir de citoyen et contient bien entendu leur première carte d'électeur.

Les élus remercient les jeunes, malheureusement peu nombreux (10 sur 30) qui se sont déplacés et distribueront dans les boîtes aux lettres en janvier les livrets non retirés...



Les apéritifs de l'avent de la rue du Séminaire

La tradition perdure dans la rue où la convivialité est toujours plébiscitée !

Une dizaine de garages ont ainsi ouvert leur porte pour accueillir les voisins des rues du Séminaire et Genève dans le but de partager, en toute simplicité, un moment d'échanges autour d'un vin chaud, d'une soupe aux pois...•

Inauguration des travaux de la Grande Rue



L'inauguration des travaux de requalification de l'entrée de la commune s'est déroulée en toute simplicité et petit comité (réserve électorale oblige) !

C'est donc avec grand plaisir que la commune a inauguré ses nouveaux aménagements d'entrée de village en présence du Député M. Crozier, de la Présidente du Conseil Départemental du Doubs M^{me} Bouquin, des conseillers départementaux M^{me} Guyen et M. Vienet, du Vice-Président de Grand Besançon Métropole M. Guyen, et bien sûr des élus de la commune.

Les travaux ont été portés par Grand Besançon Métropole maître d'ouvrage (255 000 €) et soutenus activement et financièrement par le Département du Doubs au titre des opérations programmées de sécurité et d'aménagement (120 000€) et la commune par des fonds de concours (140 000€) et attributions de compensation annuelles.

Cette réalisation avait pour objectif principalement de renforcer la sécurité des piétons par la création d'un très long trottoir éclairé, faire baisser la vitesse des automobilistes par la mise en place de chicanes définitives et de plateaux surélevés, de mieux gérer les eaux pluviales par la création de noues et d'améliorer la qualité de vie des riverains (gestion du bruit) par la restauration des enrobés. Grand Besançon a profité de ces travaux pour requalifier l'aménagement de l'arrêt de bus Chêne Bénit et mettre aux normes Personne à Mobilité Réduite l'arrêt de bus du Vallon de Bouvreuil.

Les élus du commun remercient sincèrement Grand Besançon Métropole et le Conseil Départemental sans qui ces aménagements n'auraient pas été possibles ainsi que les entreprises mobilisées, principalement Bonnefoy TP, Heitmann TP et Global Signalisation qui ont réalisé un travail de grande qualité dans des conditions difficiles (canicule puis fortes pluies et gestion des mécontentements de certains automobilistes...) ●



Carte Avantages Jeunes



LA CARTE AVANTAGES JEUNES

2 400 partenaires

Plus de

3 600

réductions et gratuités dans tous les domaines : culture, sport, loisirs, vie quotidienne...

10 €
prix fixe



LES PRINCIPAUX AVANTAGES

Des partenariats avec de nombreux acteurs locaux et partenaires

Offert jusqu'à 40% de réduction

Besançon, Bourgogne-Franche-Comté, Côte d'Or

Des avantages exclusifs au jeune

Des avantages pratiques et concrets

Des avantages culturels et des animations dans les domaines des arts, sciences, sport, loisirs, culture, etc.

Des avantages gratuits à la carte et en partenariat

Des réductions jusqu'à 50% sur les activités de jeunes (jeux, bowling, karting, cinéma, musée, etc.)

Plus de 100 partenaires pour le jeune

des domaines culturels, sportifs, associatifs, etc.

Plus de 100 partenaires pour le jeune

des domaines culturels, sportifs, associatifs, etc.

Plus de 100 partenaires pour le jeune

des domaines culturels, sportifs, associatifs, etc.

Et demain, valorisez votre territoire en proposant vous aussi des avantages !

Vœux du conseil municipal

Dans le respect de la réserve électorale, le conseil municipal a convié la population à la traditionnelle cérémonie des vœux, la dernière du mandat !

Merci aux nombreux habitants qui se sont déplacés !!

Après une intervention du comité jeunes citoyens qui a exprimé ses vœux et résolutions à l'aide de dessins qu'ils ont préparé consciencieusement, M^{me} le Maire a surtout exprimé sa profonde reconnaissance à l'égard des conseillers municipaux, des membres bénévoles des comités consultatifs, du CCAS, de la bibliothèque, mais aussi bien sûr de tous les acteurs et forces vives du village, sans qui l'action municipale n'aurait bien sûr pas été possible.

Elle a tenu aussi à saluer et féliciter le parcours de Gabriel Baulieu, Maire de Serre-les-Sapins et vice-président de Grand Besançon Métropole depuis 1989 qui met un terme à ses mandats électifs après avoir œuvré sans relâche pour notre territoire.

Puis 5 jeunes pelouséens ont particulièrement été mis à l'honneur pour saluer leur parcours dans différents domaines, tous impressionnantes : Lily Bichet pour son implication au conseil départemental des jeunes à 15 ans seulement et au comité consultatif jeunes citoyens, Sarah Ricoloux pour sa récente médaille de caporal et son engagement en tant que sapeur-pompier volontaire au centre de Pouilley-les-vignes, Benji Hakkar-Lejeune pour son parcours professionnel en alternance et sa médaille reçue récemment par la Société de la Légion d'Honneur, Flavie Jeanneret pour sa réussite à l'élection Miss Doubs (1^{re} dauphine)



et Miss Franche-Comté (6^e dauphine) et enfin Paul Debray pour son brillant parcours sportif et associatif avec un palmarès impressionnant notamment en course d'orientation VTT.

Nous avons eu le plaisir de remettre également la médaille d'honneur du travail, pour 20 ans au service des collectivités à deux agents : Solange Petit et Patrick Point. Leur carrière a été rappelée et leur qualités saluées devant les habitants.

Enfin, la présidente de l'association du don du sang a salué l'engagement d'un donneur pelouséen, Julien Sue : 150 dons de plaquettes et plasma en 10 ans ! Odile Boivin a encouragé celles et ceux qui le peuvent à suivre son exemple pour sauver des vies, tout simplement !

Des représentants des grandes collectivités ont participé et ont pu brièvement évoquer leur actualité : M. Baulieu, 1^{er} vice-président de Grand Besançon Métropole, M^{me} Guyen, vice-présidente du Département du Doubs, M^{me} Hakkar Boyer, 2^e vice-présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, M^{me} Jacquemet, Sénatrice et enfin M. Croizier, Député.

Un moment de convivialité, autour des traditionnelles galettes des rois et boissons locales, a permis de poursuivre les échanges... ●





PELOUSEY

Cérémonie du 11 novembre

Face à un public toujours aussi conséquent, cette commémoration du jour anniversaire de l'armistice de 1918, mais aussi, qui rend hommage à tous les morts pour la France des conflits anciens ou actuels a été orchestrée conjointement par M. Farenc-Berre, président de l'amicale des anciens combattants de Pelousey et environs, M^{me} Barthelet, maire de la commune et son conseil municipal chargé d'organiser le vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

En amont des séquences habituelles qui composent l'ossature d'un traditionnel devoir de mémoire, deux personnes ont été mises à l'honneur : M. Calzone, qui a servi durant 19 ans dans la marine, a participé comme officier marinier en qualité d'électricien sur les systèmes d'armes embarqués à plusieurs opérations navales d escorte dans le golfe persique et le golfe d'Oman entre 1987 et 1996. M. Borgeaud, président de l'association des anciens combattants du canton historique d'Audeux et ancien marin, lui a attribué la croix du combattant au titre des missions extérieures. Il a aussi remis l'insigne en bronze de porte-drapeau à la jeune Sarah Bazin en reconnaissance de ses trois années de fidélité dans cette fonction.

Orchestrée par l'harmonie de Pouilley-Les-Vignes et rehaussée par la participation de notre conseiller départemental pour le canton de Besançon 2, notre cérémonie a réuni plusieurs autorités locales dont le président du Souvenir Français pour le canton historique d'Audeux et le président des anciens combattants de Pouilley-les-Vignes.

Elle a été aussi l'occasion de mettre en valeur les très jeunes enfants des écoles de Pelousey qui ont entonné une marseillaise toujours aussi touchante chaque année, les adolescents du comité consultatif des jeunes citoyens de la commune, qui ont lu l'émouvante lettre aux parents de deux soldats australiens, retrouvée sur une plage de leur pays dans une bouteille qu'ils ont jetée à la mer après avoir embarqué pour combattre en France.

Sept porte-drapeaux ont participé à ce devoir de mémoire, auxquels s'était joint pour la première fois à Pelousey, un membre de l'association Histoire et Passion en tenue de poilu du 5^e régiment d'infanterie. ●

Cérémonie en mémoire des combattants décédés lors de la guerre d'Algérie et des combats de la Tunisie et du Maroc

5 DÉCEMBRE 2025

Par une température particulièrement clémence, ce devoir de mémoire en l'honneur des combattants décédés lors de la guerre d'Algérie et des combats de la Tunisie et du Maroc a débuté par la montée des couleurs par M. Lejeune.

Ensuite, M. Villemain, président d'honneur de notre amicale a lu le message de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de

guerre et des jeunesse de l'Union fédérale. Le lieutenant-colonel Farenc-Berre, président de l'amicale des anciens combattants de Pelousey, l'a relayé avec celui de madame Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants, particulièrement réaliste sur ce terrible drame.

À l'issue, une gerbe offerte par le président du Souvenir



Français pour le canton historique d'Audeux a été déposée par M. Vienet, conseiller départemental pour le canton de Besançon 2 et membre du bureau de cette association. Le président de l'amicale et M^{me} Fumey, représentant M^{me} Barthelet, maire de Pelousey, ont fait de même à leur tour.

La cérémonie s'est poursuivie par l'appel aux Morts du village, suivi de la minute de silence et de la marseillaise sous la direction du Major Pétrignet, notre maître de cérémonie.

La chanson « Algérie » exécutée "a capella" par M. Roussey, ancien combattant au sein de notre amicale, a clôturé notre devoir de mémoire.

Après les remerciements des autorités aux quatre porte-drapeaux présents, le président a invité tous les participants à un vin d'honneur offert par notre association en salle Saint Martin. ●

Assemblée générale Amicale des Anciens Combattants

Après avoir remercié pour leur présence nos amis-artistes ainsi que madame Barthelet, maire de Pelousey, M. Borgeaud président de l'association des anciens combattants du canton historique d'Audeux et M. Vienet notre conseiller départemental pour Besançon 2, le président, M. Farenc-Berre, souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec comme priorité la santé à nos anciens d'Algérie.

Le président accueille cinq nouveaux adhérents : M. Calzone Michel et M. Robin Serge, comme anciens combattants ainsi que M. Roy Thierry, M^{me} Vienet Colette, et M. Vienet Jean-Louis en tant que sympathisants.

Une minute de recueillement est proposée à la mémoire de M. Baud Daniel, ancien combattant, décédé en septembre.

Après lecture du rapport d'activités en 2025, le président présente celles planifiées en 2026. En plus de nos devoirs de mémoire traditionnels au monument aux Morts de notre commune, deux sorties sont prévues. L'association des anciens combattants du



canton historique d'Audeux organise une journée au cabaret La Gabiotte à Fougerolles le **samedi 28 février**. L'Union Fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre nous invite à un voyage mémoriel à Vassieux en Vercors sur trois jours en juillet.

Notre assemblée générale se poursuit par la présentation du bilan financier par notre trésorier, M. Pétrignet. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Après des remerciements sur les activités mémoriales de notre amicale par M^{me} Barthelet et M. Vienet, le président clôture la séance et propose le partage de la traditionnelle galette des rois.

La Nuit de la lecture

Dans la cadre de l'événement national de la Nuit de la lecture, notre bibliothèque a fait le choix de proposer une rencontre d'auteur lors de la permanence du samedi matin.

Estelle Tharreau a répondu présente à notre sollicitation, et **c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli cette autrice franc comtoise**. Estelle Tharreau est une figure montante du polar et du thriller psychologique. Ses romans, comme *La peine du bourreau*, *L'alpha et l'oméga* ou *Mon ombre assassine*, sont réputés pour leur noirceur maîtrisée et leur capacité à explorer les zones d'ombre de l'âme humaine. Elle nous a présenté son dernier roman, *Point de fuite*, avant de se prêter à une séance de dédicaces.

Estelle Tharreau est connue pour être une autrice très accessible qui aime partager les coulisses de son écriture et ses inspirations, souvent ancrées dans des ambiances pesantes et réalistes.

La Nuit de la Lecture est un événement national qui vise à célébrer le plaisir de lire, c'est toujours un moment privilégié, et recevoir Estelle Tharreau est une belle opportunité pour la bibliothèque de Pelousey.

Un bon moment d'échange pour les amateurs de frissons et de littérature locale ! ●



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour inscrire votre enfant, merci d'adresser en mairie dès maintenant les documents suivants :

- le livret de famille : page de l'enfant et page des parents
- les pages vaccins du carnet de santé
- un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer)

Une fiche d'inscription est à remplir en mairie.

Vous serez ensuite contactés par le directeur pour une visite de l'école en fin d'année.

BIENTÔT 16 ANS?
PENSEZ AU
RECENSEMENT

OBLIGATION LÉGALE

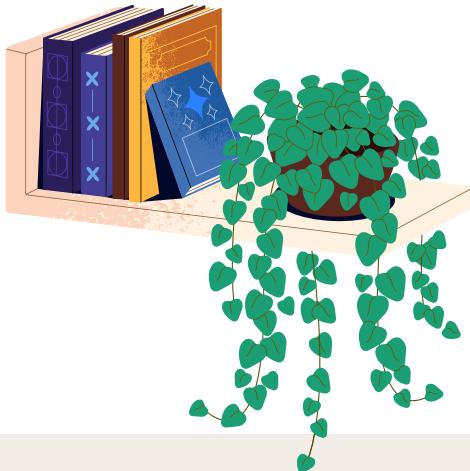
Pour qui ?
Tous les français âgés de 15 ans

Pour quoi ?
Mise au recensement :

- inscription à l'office sur les îles éloignées
- recensement à l'étranger
- possibilité de déclarer soit résidents et inscrits
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Renchez-vous en ligne ou sur www.saisie-publique.fr

RENDEZ-VOUS EN Mairie ou sur www.defense+



QUELQUES CHIFFRES



164

nombre de lecteurs actifs



4 326

livres empruntés
dans l'année



994

livres empruntés par des adultes



3 332

par les enfants

dont **1 265** par les élèves
de 6 classes (GS de maternelle
et les 5 classes de primaire)

NOTRE FONDS

2 305 livres adultes

2 626 livres jeunes



119

livres achetés en 2025 grâce
à la subvention de la mairie
que nous remercions.

134

permanences tenues



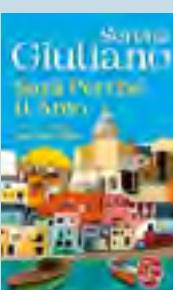
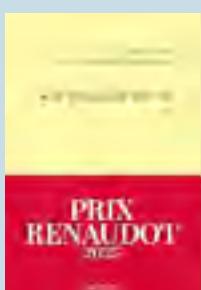
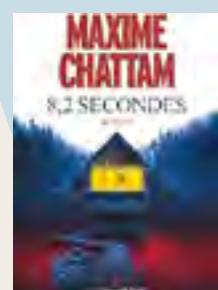
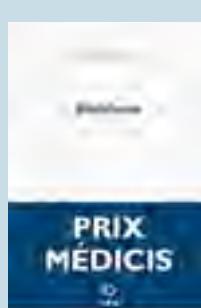
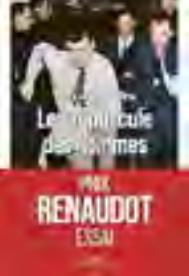
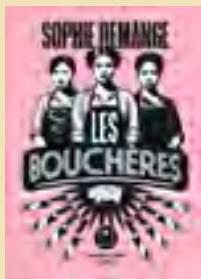
1 316

visiteurs

LES NOUVEAUTÉS de la bibliothèque

13

Nombre de
bénévoles à la
bibliothèque





Nettoyons la nature



Vendredi 3 octobre 2025, les classes de l'école, de la Grande Section au CM2, ont nettoyé la nature.

Nous étions bien équipés. Nous avons pris des gants, des chasubles et des sacs poubelle. À notre retour, nos habits étaient sales.

Nous sommes allés dans les champs et dans la forêt. Les plus petits sont restés près de l'école.

Nous avons ramassé des déchets en verre, en plastique ou en aluminium comme : des bouteilles, des canettes, des sacs, des capuchons, des chiffons, des pots, des paquets (de mouchoirs, de bonbons, de chips etc.) et un gros tuyau. Certains objets étaient en décomposition.

Nous avons aussi vu des animaux dans les prés. Et des enfants ont trouvé une mue de serpent et un nid.



Nous étions contents de nettoyer la nature parce que c'est bien pour la Terre.

Les adultes et les enfants qui polluent la nature en jetant leurs déchets par terre ne pensent pas à la planète.

Il faut respecter notre belle planète bleue ! :)

Article écrit par les élèves de CE2 •

PÉRISCOLAIRE



Repas de Noël des Francas

Le centre a été décoré uniquement avec des décorations réalisées par les enfants sur les temps du midi et du soir. Le père noël est passé distribuer les chocolats.



Alice au pays des merveilles



Nous avons organisé une semaine sur le thème Alice aux pays des merveilles. Nous en profitons pour remercier Manon (déguisée en chapeleur), animatrice qui nous accompagne depuis un an et demi sur tous les temps d'accueil aux Francas dans le cadre de son alternance. Manon nous quitte en décembre suite à l'obtention de son diplôme avec succès, elle part pour de nouvelles aventures. Nous savons qu'elle reviendra rendre visite aux enfants de Pelousey, et la porte des Francas lui restera toujours ouverte.



Tournoi de Foot des Francas



Le tournoi de foot organisé sur le temps de midi aux Francas en 3 manches.

Des équipes de supporters ont encouragés les joueurs. Les pompom girls se retrouvaient le soir aux Francas pour répéter leurs 3 chorégraphies et les enfants de maternelle ont pu préparer des drapeaux et affiches pour supporter les joueurs.●

Fête de fin d'année

Relais Petite Enfance

Le **mercredi 26 novembre** à Pelousey, a eu lieu la fête de fin d'année du Relais Petite Enfance, réunissant les enfants de moins de 6 ans accueillis à la micro-crèche, au périscolaire et chez les assistantes maternelles. Les petits ont voyagé dans les nuages, avec la Cie ApiQuenotte, puis ont partagé un goûter.

Un moment convivial pour clôturer l'année 2025. ●



- Vous recherchez un lieu d'accueil pour votre enfant ?
- Vous souhaitez vous inscrire sur un temps d'animation ?
- Le métier d'assistant.e maternel.le vous intéresse et vous recherchez des informations ?
- Vous êtes assistant.e.s maternel.le.s et vous avez des questions sur l'accueil des enfants au quotidien ? Vous souhaitez faire de la formation continue... ?
- Vous allez embaucher un.e assistant.e maternel.le et vous souhaitez des informations sur les démarches à effectuer ?



Le RPE du SICA vous accompagne !

Lundi : 8h30-12h30 / 13h15-18h
Mardi : 8h30-12h30 / 13h15-16h
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h15-16h
Jeudi : 8h30-12h30 / 13h15-15h15
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-16h

MICRO-CRÈCHE



Les sens en éveil "À la File Indienne ! "

Pour cette fin d'année 2025, la sensorialité et l'éveil à la nature étaient à l'honneur À la file indienne.

Les enfants ont poursuivi leurs découvertes dans le jardin : parcours sensoriel pieds nus, observation des végétaux et des insectes avec des loupes. Ils ont participé à des ateliers d'éveil musical, snoezelen et de médiation par l'animal où ils ont retrouvé avec joie Cookie, le poney de la structure.

À l'occasion de la semaine du goût, certains parents ont eu la gentillesse de faire découvrir aux enfants les épices libanaises et le monde de l'apiculture.

Enfin, notre partenariat avec le Relais Petite Enfance du SICA se développe petit à petit (animations partagées avec les assistantes maternelles et le périscolaire).

Bonne et heureuse année 2026 ! Meilleurs vœux de la part de l'équipe de la micro-crèche ! ●



APE - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Festival des Fils, Dentelles et Broderies

L'APE a tenu une buvette, en partenariat avec l'ALE, au Festival des Fils, Dentelles et Broderies le week-end des 18 et 19 octobre.

Cet événement fut l'occasion de sympathiques moments de partage et d'échanges interassociatifs.



Fête de Noël de l'APE

Le vendredi 12 décembre 2025, l'APE a organisé une grande Fête de Noël qui a rassemblé élèves, familles et bénévoles autour d'un moment chaleureux et festif.

La journée a débuté par le passage du Père Noël dans les classes (merci JC !), accompagné de la distribution de livres, de papillotes et de cadeaux pour les classes, pour le plus grand bonheur des enfants.

Les élèves ont ensuite assisté au spectacle « Noël d'Antan », proposé par le Chariot de Sophie, une habitante talentueuse de Pelousey, qui a su captiver petits et grands par son univers poétique et musical en lien avec les traditions de Noël.

En fin de journée, la fête s'est poursuivie à la Maison de la Noue avec de nombreux ateliers créatifs et culinaires : décoration de sablés, fabrication de décorations de Noël, écriture de lettres au Père Noël, ainsi qu'un espace photo permettant de garder un souvenir de l'événement. Buvette et espace gourmand ont également contribué à l'ambiance festive. ●

L'Assemblée générale



L'Assemblée générale de l'Association des Parents d'Élèves s'est tenue le 2 octobre 2025. Ce temps d'échange a permis de dresser le bilan des actions menées et de présenter les perspectives pour l'année 2025-2026.

Cette réunion marquait le départ d'Aurore de la Présidence de l'APE, que nous remercions encore chaleureusement pour son engagement et son investissement. Le Conseil d'Administration et le bureau ont ainsi été renouvelés : Léa, Dimitri, Cécile, Ophélie et Laurent rejoignent David, Vincent, Johanna, Marine et Virginie pour poursuivre, ensemble, les projets de l'APE dans un esprit de coopération et de convivialité. ●





ALE Cool un bar associatif qui porte bien son nom

L'association ALE est fière de vous annoncer que **son tout nouveau bar associatif ALE Cool a ouvert le 23 janvier, à la salle Saint-Martin, de 17h à 23h.**

Pour la suite, ce seront les premiers vendredis du mois. Un bar, oui... mais surtout un lieu de rencontre, de partage et de bonne humeur au cœur du village. ALE Cool, c'est l'endroit idéal pour venir boire un verre après le travail, discuter avec ses voisins, refaire le monde (ou au moins la météo), découvrir des projets associatifs ou juste profiter d'un moment simple et chaleureux. Ici, pas besoin d'être un habitué ni un expert en cocktails : la seule condition, c'est d'avoir envie de passer un bon moment.

Boissons à prix associatifs, ambiance détendue, sourires au comptoir et idées qui circulent librement : ALE Cool, c'est un bar fait par et pour les habitants. Que vous soyez curieux, fidèle client en devenir, bénévole motivé pour donner un coup de main ou simplement de passage, la porte est grande ouverte.

Alors notez les dates, invitez vos voisins ou vos amis et venez tester ce nouveau lieu de vie.

ALE Cool, c'est cool de se retrouver... et encore mieux de trinquer ensemble ! ●



CHORALE KRYZALYA



En septembre 2025 la chorale Kryzalya de Pelousey a accueilli 9 nouveaux (elles) choristes soit un total de 34 personnes. Il nous manque toujours des hommes alors n'hésitez pas à rejoindre ce groupe pour prendre du plaisir et éléver votre bien être psychologique. Le répertoire est constitué de chants de variété française d'Edith Piaf à nos jours (Vianney, Fiori...). Aucune connaissance musicale n'est requise, juste l'envie de donner de la voix.

Vous pouvez déjà réserver votre soirée du **samedi 25 avril 2026**. Kryzalya se produira à l'église de Pelousey avec la chorale Au fil des chants de Mamiroille.

Nous vous attendons nombreux.

Culture et loisirs pour tous

L'Association Culture et Loisirs avec les Retraités du Doubs (CLRD) dont le siège social est situé à Pelousey, continue et amplifie ses activités de voyages.

Créée il y a une quinzaine d'années par de jeunes retraitées, l'objet social de cette structure associative était de permettre à Tous, femmes, hommes, retraités, actifs, jeunes ou moins, de voyager.

L'association a fait presque le tour du monde et continue d'organiser des périples en France, en Europe, au bout du Monde (Ouzbékistan, Maroc, Norvège, Japon, Inde, Cambodge, Canada, Madère, Colombie, Vietnam, Dubai...)

CLRD est affiliée à la Fédération Générations Mouvement, organisme qui recense quelques 500 000 adhérents, à travers ses fédérations départementales. Cette année, en 2026, Générations Mouvement célèbre ses 50 ans de lien social ; 50 années de rencontres, de partage et d'actions portées sur un réseau humain et engagé partout en France.



À cette occasion, il a été décidé d'organiser une opération d'envergure qui consiste en un temps fort, placé sous le thème de l'environnement.

50 ANNEES – 50 TONNES

À l'occasion d'une marche dans chaque commune, il s'agira de ramasser les déchets plastiques et de les contenir dans des sacs mis à disposition. Le Président, Didier Dupré, prendra attaché avec Madame le Maire de Pelousey, pour organiser cette journée de collecte.

L'OBJECTIF EST DE LAISSER DERRIERE NOUS UN MONDE LE PLUS VIVABLE POSSIBLE ●

Contact : Marie Vallier, Chargée de Communication – CLRD – 06 71 47 14 18

GOODSPELL

Stage de chant Technique & Perfectionnement

L'association Goodspell organise deux stages de chants ouverts à tous, débutants comme confirmés.

Aucun prérequis : juste aimer chanter et vouloir se dépasser.

Lieu : Mairie de Pelousey de 9h à 18h

Samedi 7 février 2026

Samedi 11 avril 2026

Tarifs :

- 50 € adhérents
 - 70 € extérieurs
- + Contact : goodspell25@gmail.com
Téléphone : 06 07 65 02 88

Une journée pour travailler la technique vocale, progresser et partager l'énergie du gospel



Dates à retenir :
mercredi 11 février et
mercredi 16 septembre 2026.

Seulement deux dates proposées au lieu de trois auparavant, l'EFS se concentre sur l'augmentation de la demande de plasma et de ce fait ne peut pas assurer toutes les collectes mobiles.



Les Fondus de la marche



Samedi 29 novembre, ce furent près de 120 courageux marcheurs qui se sont donnés rendez-vous en début d'après-midi sur l'esplanade de la Noue pour marcher ensemble. Un record d'affluence pour la dixième édition de cette manifestation ! Ils furent récompensés par deux arrêts le long du parcours pour se désaltérer et reprendre des forces lors des ravitaillements garnis en spécialités sucrées et salées... Et ceux qui avaient les bonnes réponses aux quiz ont même eu la chance de repartir avec de menus cadeaux.... ! Et enfin, c'est autour du traditionnel vin chaud que la marche s'est terminée, accompagnée de charcuterie et de fromage, à la lueur des flambeaux et en musique.

La soirée s'est ensuite poursuivie à la maison de la Noue, pour déguster une délicieuse fondue et se déhancher sur la piste de danse : quelle belle ambiance !

Rendez-vous sans faute l'année prochaine pour une nouvelle édition, dans la bonne humeur et la convivialité ! Et à très bientôt pour la fête des brasseurs qui se tiendra le **samedi 25 avril 2026**.

L'équipe de Festi'Pelousey

Les Vignottes

Le club des Vignottes ne manque jamais les occasions festives pour se réunir que ce soit pour les anniversaires, les repas (Beaujolais -Noël). Un atelier floral mensuel est également très apprécié.

Nous souhaitons toutes et tous vous faire partager ce dynamisme. Venez nous rencontrer chaque mercredi à la salle de convivialité à la maison de la Noue.



Atelier Floral

Le mardi 9 décembre nous étions une douzaine à écouter les conseils de Mily fleur pour créer un centre de table pour Noël. Après le cours nous avons partagé une petite collation tout ça dans la bonne humeur !

Rdv est pris le 17 janvier pour un nouveau cours.



GF Ramonage

La société a été créée en avril 2025.

Nous sommes deux associés installés à Pelousey.

Notre spécialité : le ramonage de tous combustibles, l'entretien et le dépannage des poêles à pellets ainsi que le nettoyage des chaudières bois/pellet/fioul et gaz.

Nous effectuons nos prestations pour les particuliers et les professionnels dans un rayon de 40km autour de Pelousey.

+ Contact :
Gauthier GERMAIN - GF Ramonage
25170 Pelousey
Tél : 06 70 72 60 96
gframonage@gmail.com

- Ramonage tous combustibles
- Entretien et maintenance poêle à pellets
- Nettoyage :
 - + poêle
 - + insert
 - + âtre
 - + chaudière

contact : 06 70 72 60 96 gframonage@gmail.com
SARL GFramonage 2 rue de champagne 25170 PELOUSEY



Les commerçants ambulants de Pelousey

Mardi soir : Comptoir libanais

Mercredi soir : Hamburger foodtruck

Jeudi soir : Autour d'une pizza

Vendredi soir : Foodtruck Hamburger/frites
à la ferme Baulieu



Un vent de nouveautés souffle sur votre institut de beauté Chez PH à Pelousey !

En plus du maquillage, de la prothésie ongulaire et de la beauté du regard, les portes de la relaxation et du bien-être sont officiellement ouvertes.

Depuis décembre, de nouvelles prestations ont fait leur entrée au menu :

- épilation
- soins du visage
- soins du corps
- massages

Oui oui... le combo beauté + bien-être est lancé.

Des moments pensés pour vous mesdames... mais aussi pour vous messieurs (oui, oui, tout le monde est le bienvenu ici).

Chez PH, pas de gêne, pas de tabous. Esthéticien depuis plus de 15 ans, je vous accueille dans un espace sécurisant et bienveillant, sans jugement, avec du savoir-faire... et beaucoup (vraiment beaucoup) d'humour.

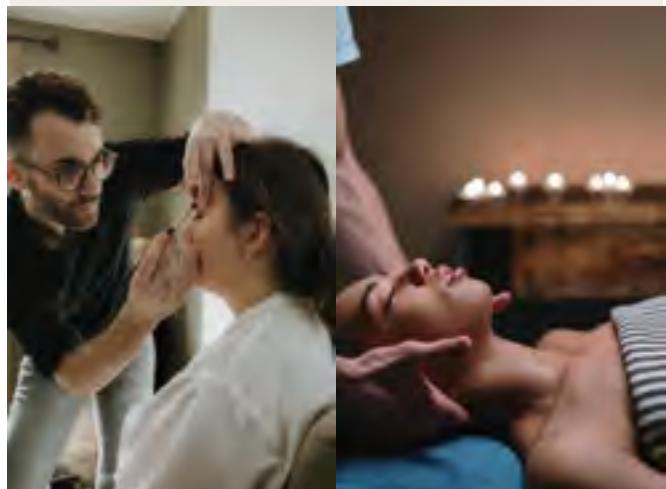
Côté produits, il y a aussi du nouveau !

Bienvenue à Estime & Sens :

- bio
- français
- soigneusement sélectionnés pour répondre aux besoins de votre peau et coller parfaitement à l'image de l'institut.

Une énergie nouvelle s'installe chez PH, de plus en plus tournée vers le bien-être, la détente et le lâcher-prise.

+ Pour plus d'infos : www.chezph-esthetique.fr ou directement sur place : 10 Grande Rue, Pelousey



Horaires d'accès aux éco-centres



Éco-centre de Pirey

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 16h50

Samedi :

- Du 1^{er} novembre au 28 ou 29 février : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 16h50
- Du 1^{er} mars au 31 octobre : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 17h50

Éco-centre Roland Morales de Placey

Horaires d'accès de l'Éco-centre Roland Morales de Placey

Lundi – Mardi – Mercredi : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 16h50

Jeudi : fermé

Vendredi : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 16h50

Samedi :

- Du 1^{er} novembre au 28 ou 29 février : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 16h50
- Du 1^{er} mars au 31 octobre : 8h30 – 12h20 / 13h30 – 17h50



NOUVEAU CALENDRIER de collecte des ordures ménagères

VOTRE JOUR DE COLLECTE :

Mercredi



DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE
paire



DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE
impaire

→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 J	Jour de l'An	1 D		1 D		1 M		1 V		1 L	
2 V		2 L		2 L		2 J		2 S		2 M	
3 S		3 M		3 M		3 V		3 D		3 M	
4 D		4 M		4 M		4 S		4 L		4 J	
5 L		5 J		5 J		5 D		5 M		5 V	
6 M		6 V		6 V		6 L		6 M		6 S	
7 M		7 S		7 S		7 M		7 J		7 D	
8 J		8 D		8 D		8 M		8 V		8 L	
9 V		9 L		9 L		9 J		9 S		9 M	
10 S		10 M		10 M		10 V		10 D		10 M	
11 D		11 M		11 M		11 S		11 L		11 J	
12 L		12 J		12 J		12 D		12 M		12 V	
13 M		13 V		13 V		13 L		13 M		13 S	
14 M		14 S		14 S		14 M		14 J		14 D	
15 J		15 D		15 D		15 M		15 V		15 L	
16 V		16 L		16 L		16 J		16 S		16 M	
17 S		17 M		17 M		17 V		17 D		17 M	
18 D		18 M		18 M		18 S		18 L		18 J	
19 L		19 J		19 J		19 D		19 M		19 V	
20 M		20 V		20 V		20 L		20 M		20 S	
21 M		21 S		21 S		21 M		21 J		21 D	
22 J		22 D		22 D		22 M		22 V		22 L	
23 V		23 L		23 L		23 J		23 S		23 M	
24 S		24 M		24 M		24 V		24 D		24 M	
25 D		25 M		25 M		25 S		25 L		25 J	
26 L		26 J		26 J		26 D		26 M		26 V	
27 M		27 V		27 V		27 L		27 M		27 S	
28 M		28 S		28 S		28 M		28 J		28 D	
29 J				29 D	Heure d'été	29 M		29 V		29 L	
30 V				30 L		30 J		30 S		30 M	
31 S				31 M				31 D			

Élections 2026

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.

Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Les jeunes de 18 ans

Si vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Comment se déroule l'inscription d'office ?

L'Insee vous inscrit automatiquement lorsque vous atteignez l'âge de 18 ans sur la base des informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen.

En conséquence, vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.

Si vous avez déménagé depuis votre recensement, et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez demander à votre nouvelle mairie de vous inscrire sur ses listes électorales.

Procuration

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance.

Vous pouvez donner procuration à n'importe quel électeur qui pourra se déplacer dans votre bureau de vote, qui n'est pas forcément le sien.

Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France. Grâce au téléservice « Maprocuration », vous pouvez faire votre demande de procuration en ligne.

Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans une brigade de gendarmerie.

État civil



Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- Alba Veletta le 24/09/2025
- Augustin Dockwiller 12/12/2025



Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- Kathy Chauvin le 16/12/2025
- Noëlle Meunier le 15/12/2025



Etes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie électorale

• avec justificatif d'identité
• avec justificatif de domicile
de moins de 9 mois



Avec procuration

en adhérant à la même commune communale
le formulaire sera disponible sur les sites
elections.gouv.fr ou service-public.fr



Par Internet

en vous rendant sur service-public.fr

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ? voter aux prochaines élections en France

 Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales

www.service-public.fr



Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Ce téléservice vous permet aussi de résilier une procuration en suivant la même démarche.

Comment faire une procuration papier ?

Vous devez utiliser le formulaire papier disponible au lien suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675 et vous rendre dans une brigade de gendarmerie.

Il n'y a pas de date limite, mais il est conseillé de faire valider sa procuration le plus tôt possible car les délais de traitement pourraient s'allonger plus la date du scrutin approchera.

Que se passe-t-il le jour du vote ?

Lors du scrutin, vous devez donner une consigne de vote à votre mandataire. La personne que vous avez missionnée pour voter à votre place doit se rendre dans votre bureau de vote avec sa propre pièce d'identité. Elle doit indiquer votre nom et peut voter à votre place.

Pacte Civil de Solidarité

Nous avons le plaisir de vous faire part du Pacs entre :

- Anaïs Sauget et Yann Lefort le 01/12/2025

Parrainage civil

Nous avons le plaisir de vous faire part du parrainage civil de :

- Lilou Bourguet le 20/12/2025

TEMPS FORTS

à Pelousey

- **7 février** : **Tarot** organisé par l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) de Miserey-Salines et Pelousey
- **15 mars** : **Élections municipales et communautaires** 1^{er} tour
- **22 mars** : **Élections municipales et communautaires** 2^e tour
- **28 mars** : **Carnaval** organisé par l'APE
- **25 avril** : **Vente de fleurs** organisée par Festi'Pelousey
- **25 avril** : **Fête des Brasseurs** organisée par Festi'Pelousey
- **8 mai** : **Commémoration**
- **30 mai** : **Festival imaginaire** organisé par les Francas
- **5 juillet** : **Course cycliste Championnat de l'avenir** organisée par l'Amicale Cycliste Bisontine

BAR ALE COOL le 1^{er} vendredi de chaque mois
organisé par l'ALE à la Salle St Martin



Retrouvez ces événements
et plus d'informations
dans notre agenda
sur le site intramuros :
[www.intramuros.org/
pelousey/agenda](http://www.intramuros.org/pelousey/agenda)

Idées sorties

Grand Besançon
Métropole :

[www.besancon-tourisme.com
/pdf/semainier.pdf](http://www.besancon-tourisme.com/pdf/semainier.pdf)